RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03763
Numéro SIREN : 809 457 393
Nom ou dénomination : ABBESSES MUSIC PUBLISHING

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2017 sous le numéro de dépôt 109051



20171090512016

DATE DEPOT : 13/11/2017

N° DE DEPOT : 109051

N° GESTION : 2015B03763

N° SIREN : 809457393

DENOMINATION : ABBESSES MUSIC PUBLISHING

ADRESSE : 142 rue de Clignancourt 75018 Paris

MILLESIME : 2016

.

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
13 NOV. 2017
Sous le N° : 10905

ABBESSES MUSIC PUBLISHING

142, rue de Clignancourt

75018 PARIS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA S.A.S. ABBESSES MUSIC PUBLISHING

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT et le VINGT TROIS JUIN à 18 heures, les associés de la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING, Société par actions simplifiées au capital de 20.000€ se sont réunis à PARIS 18ème, 12, rue Ravignan en assemblée générale ordinaire.

Sont présents,

- Monsieur Julien Benoit, qui détient 10 000 actions,
- Monsieur David ASSARAF qui détient 10 000 actions.

L'assemblée est présidée par Monsieur Julien BENOIT, Président ;

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes,
- Affectation du résultat,
- Questions diverses

Première résolution

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 294 €uros que les associés décident d'affecter au compte « report à nouveau ».

Troisième résolution

L'assemblée générale ordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée, pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Julien BENOIT

David ASSARAF

ABBESSES MUSIC PUBLISHING

142, rue de Clignancourt

75018 PARIS

CONVENTION

Objet : abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune

ENTRE LES SOUSSIGNES,

- La Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING, au capital de 20.000 €uros, dont le siège social est à PARIS 18ème – 142, rue de Clignancourt,
 . représentée par son Président, Monsieur Julien BENOIT, en vertu des pouvoirs qui lui ont été accordés,

D'UNE PART

- Mr Julien BENOIT, demeurant à PARIS 18ème, 12, rue Ravignan,
- Mr David ASSARAF, demeurant à PARIS 18ème, 71, rue Lepic,

D'AUTRE PART,

Il a été convenu et préalablement exposé ce qui suit :

EXPOSE

Afin de soutenir financièrement le développement de la Société, Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF, ont été amenés à lui consentir diverses avances en compte courant.

Le résultat comptable de la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING attendu pour l'exercice en cours est fortement déficitaire et va entrainer une forte dégradation des capitaux propres de ladite Société.

J.B J.A

Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF consentent au profit de la Société, une remise de leur créance pour un montant de 45.750 €uros (22.875 € chacun).

Les soussignés conviennent dans le cas où la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING reviendrait à meilleure fortune, que cette dernière reverse à Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF, le montant des sommes présentement abandonnées, le tout sans intérêt. Ce reversement ne devra toutefois pas avoir pour effet de dégager une perte comptable pour la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING et la présente clause de retour à meilleure fortune est limitée dans le temps à 5 (CINQ) ans.

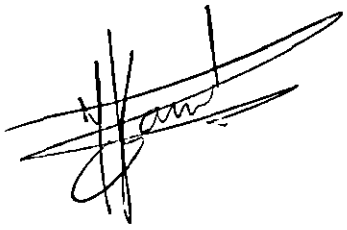
FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES,

A PARIS, le 26 Juin 2017.

Mr Julien BENOIT

Sté Abbesses music publishing

Mr Julien BENOIT



Mr David ASSARAF



ABBESSES MUSIC PUBLISHING

142, rue de Clignancourt

75018 PARIS

CONVENTION

Objet : abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune

ENTRE LES SOUSSIGNES,

- La Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING, au capital de 20.000 €uros, dont le siège social est à PARIS 18ème – 142, rue de Clignancourt,
 . représentée par son Président, Monsieur Julien BENOIT, en vertu des pouvoirs qui lui ont été accordés,

D'UNE PART

- Mr Julien BENOIT, demeurant à PARIS 18ème, 12, rue Ravignan,
- Mr David ASSARAF, demeurant à PARIS 18ème, 71, rue Lepic,

D'AUTRE PART,

Il a été convenu et préalablement exposé ce qui suit :

EXPOSE

Afin de soutenir financièrement le développement de la Société, Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF, ont été amenés à lui consentir diverses avances en compte courant.

Le résultat comptable de la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING attendu pour l'exercice en cours est fortement déficitaire et va entrainer une forte dégradation des capitaux propres de ladite Société.

J.B J.A

Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF consentent au profit de la Société, une remise de leur créance pour un montant de 45.750 €uros (22.875 € chacun).

Les soussignés conviennent dans le cas où la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING reviendrait à meilleure fortune, que cette dernière reverse à Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF, le montant des sommes présentement abandonnées, le tout sans intérêt. Ce reversement ne devra toutefois pas avoir pour effet de dégager une perte comptable pour la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING et la présente clause de retour à meilleure fortune est limitée dans le temps à 5 (CINQ) ans.

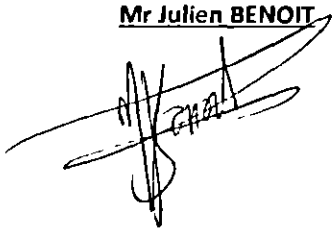
FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES,

A PARIS, le 26 Juin 2017.

Mr Julien BENOIT

Sté Abbesses music publishing

Mr Julien BENOIT



Mr David ASSARAF



Etat préparatoire ① **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033-A-SD 2016

Désignation de l'entreprise ABBESSES MUSIC PUBLISHING — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 142, rue de Clignancourt 75018 Paris

SIREN 809457393

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2016 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030 3 319	2 205 1 114
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
		Total I (5)	048 3 319	048 2 205	1 114
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	
	STOCKS Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *		066	070	
	Créances (2) Autres * (3)		072 5 421	073	5 421
	Valeurs mobilières de placement		076	082	
	Disponibilités		078 7 236	086	7 236
	Charges constatées d'avance *		092	094	
		Total II	096 12 656	098	12 656
		Total général (I+II)	110 15 976	112 2 205	13 771

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	20 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants) * 131	132	
	Report à nouveau	134	(9 058)
	Résultat de l'exercice	138	(294)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	10 649
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	3 122
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	3 122
	Total général (I + II + III)	180	13 771

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	192	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	194	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

© Sage

Etat préparatoire ② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B-SD 2016

Désignation de l'entreprise ABBESSES MUSIC PUBLISHING — Néant ☐

Exercice N clos le 31/12/2016

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IFI — IR

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	214		214		
		Services *		215		218	550	
	Production stockée *	Variation de stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					240		
					Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	550	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes *	dont crédit-bail : – mobilier	– immobilier			242	45 250	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe pr développement (TT et CVAE) *		262	75	244	75	
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 360)					252		
	Dotations aux amortissements *					254	1 114	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		350	154	352	154	
		dont cotisations versées aux organisations centrales et pr développement		351				
					Total des charges d'exploitation (II)	264	46 594	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(46 044)	
Produits financiers	(III)	290			Charges financières	(V)	354	
Produits exceptionnels	(IV)	292	45 750		Charges exceptionnelles	(VI)	356	
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						366	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							370	(294)

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable en L 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 211

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39 4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles *					322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des sommes d'associés	257		Gains de valeurs liquidatives sur OPCVM *	214	340	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits à inclure à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					957	
	Entreprises nouvelles (cf. annexe)	34		ZFU TE (cf. notice et cadre A)	35	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (cf. annexe)	341		JEI (cf. annexe A)	38		
	ZRD (cf. annexe)	17		ZRR (cf. annexe)	18		
Dont divers	ZFA (cf. annexe)	345		Investissements outre-mer	344	360	
	Créance due au report en arrière du déficit				346		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				359		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables *				dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370	372

* Les explications relatives à cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

© Sage

BILAN SYNTHETIQUE

ABBESSES MUSIC PUBLISHING
Edition du : 01/01/2016 au 31/12/2016 Avec brouillard Hors simulation
Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net		net	N-1 net
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	20 000	20 000
- Fonds commercial					Ecarts de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	3 319	2 205	1 114	2 228	- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I	**3 319**	**2 205**	**1 114**	**2 226**	- Autres		
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Report à nouveau	(9 056)	
Marchandises					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(294)	(9 058)
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions réglementées		
					TOTAL I	**10 649**	**10 942**
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	5 421		5 421	3 003	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	7 236		7 236	14 999	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse					Autres	3 122	9 286
TOTAL II	**12 656**		**12 656**	**18 002**	**TOTAL III**	**3 122**	**9 286**
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**15 976**	**2 205**	**13 771**	**20 231**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**13 771**	**20 231**

ABBESSES MUSIC PUBLISHING

142, rue de Clignancourt

75018 PARIS

RAPPORT DE GESTION

Cher associé,

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société, pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 et étudier l'activité de la Société au cours de ce même exercice.

1 – Situation de la Société au cours de l'exercice écoulé

Projet en cours de développement donc d'investissement. Commercialisation du premier projet en avril 2017

2 – L'évolution prévisible et les perspectives d'avenir

Commercialisation du projet suivant fin 2017 et du 3ème projet artistique début 2018.

Demande de subventions en cours.

3 – Les éléments importants survenus entre la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Récupération de subventions.

4 – Présentation des comptes de l'exercice écoulé

Pour l'exercice écoulé le montant des charges est de 46.594 € H.T. et le montant des produits est de 550 € H.T.

Nous avons demandé le remboursement du montant de crédit de T.V.A. de 5.395 €.

5 – Proposition d'abandon de compte courant d'associés avec clause de retour à meilleure fortune

Les associés ont convenu de consentir à la Sté ABBESSES MUSIC PUBLISHING une remise de leur créance pour un montant de 45.750 €

6 – Proposition d'affectation du résultat

Le Président indique que le bilan fait apparaître une perte de 294 € qu'il suggère d'affecter au compte « report à nouveau ».

J'espère que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner au Président quitus de sa gestion pour l'exercice de référence.

Le Président

